

Duè z'histoires : (patois du Chenit, Vallée de Joux)

Autor(en): **P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 23

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— C'était un molosse des Pyrénées, dit-il à sa mère. Une bête terrible qui, s'élançant d'une automobile faisant du cent à l'heure, bondit soudain et prit un échantillon de mon pantalon.

Et chaque soir, le grand Louis accompagnait M^{lle} Catherine, brandissant son rat de cave et ne manquant jamais d'envoyer en tremblant une forte coulée de suif sur la jupe de celle qu'il aimait tant. La gente couturière avait beau dire : « Ne m'accompagnez plus, monsieur Louis, je trouverai mon chemin toute seule. » Mais le grand Louis, toujours galant et toujours tremblant, ne voulait rien entendre. Conscientieusement, il suivait les conseils du merle, aspergeant de plus belle la jupe de sa belle.

— Tonneau ! il faudra bien qu'elle parle, disait-il, en lui-même. Nom d'un tonneau !

Et Catherine parla un soir, après avoir soufflé le rat de cave du grand Louis. Elle parla si fort que la mère du jeune homme accourut.

— Aurais-tu par hasard manqué de respect à Catherine ? fit-elle à son fils.

— S'il y en a une que je respecte, c'est elle, après toi, assura le grand Louis.

— Il y a longtemps qu'il me manque de respect, sanglota la mignonne.

Et par petites phrases entrecoupées, en des mots menus et jolis, elle raconta le supplice que lui faisait subir le grand Louis.

Une formidable gifle s'abattit sur la joue gauche du grand Louis.

— Oh ! madame, protesta Catherine, indignée et douloureuse, comment pouvez-vous lui faire du mal !

— Vous tenez donc son parti ! gronda la mère courroucée. Je n'ai pas à me plaindre de mon fils, bien au contraire. Mais depuis quelque temps il a tellement changé ; ce n'est plus lui. Je crains qu'il n'ait fait une mauvaise connaissance.

— Ah ! quelle erreur, maman. C'est un ami qui m'a enseigné le secret.

— Et lequel ?

— Coule du suif, coule du suif, coule du suif de la chandelle... et j'ai coulé du suif en abondance. Tonneau ! nom d'un tonneau ! Je n'osais point avouer à M^{lle} Catherine toutes les belles choses dont mon cœur était gonflé. Alors le merle...

— Et mon souper qui brûle ! Venez, les enfants. Je vous invite, Catherine, et regrette sincèrement ma gifle.

— Moi, je t'en remercie, répliqua le grand Louis.

Et vite on disposa le couvert. Ce fut le souper des accordailles.

Les lilas de Perse et les lilas blancs envoyaient leurs senteurs par les fenêtres grandes ouvertes et le merle, au faite d'un sapin vert, symbole de l'espérance, chantait à pleine voix une barcarolle d'amour.

H. WINZELER.

Bon appétit ! — Au restaurant. Le client :

— Prenez donc garde, garçon, votre pousse plonge dans la soupe !

— Oh ! je ne me brûlerai pas, monsieur, elle est à peine tiède...

POUR UN BON SUISSE

LE Comité qui s'est constitué en vue de l'édification d'un monument à la mémoire de Edouard Rod adresse au public un appel que nous recommandons au patriotisme de nos lecteurs et duquel nous extrayons le passage que voici :

« De tous les écrivains de notre temps que la Suisse a donnés à la littérature française, Edouard Rod est celui qui s'est acquis la réputation la plus étendue. Les critiques les plus justement écoutés ont célébré, non seulement en France, mais dans tous les pays de haute culture, son grand talent, sa probité artistique, l'élevation et la richesse de son

œuvre de romancier, de moraliste et d'historien des idées. « L'œuvre de ce fier et tendre écrivain, concluait M. Paul Bourget, a sa place marquée pour toujours dans l'histoire de la haute littérature française. »

« L'opinion suisse a de plus été frappée de ce qui fut pour elle une révélation : « L'Académie française, a écrit M. René Doumic, lui avait fait savoir qu'elle désirait accueillir Rod. » Et Rod avait répondu qu'il ne pouvait, « pour un avantage si souhaitable qu'il fût, se détacher du pays qui était celui de son père ». Ce récit a été confirmé par trois autres académiciens, MM. le comte de Haussonville, Emile Faguet et Paul Bourget.

« Ainsi le défunt, pour conserver sa nationalité suisse, a renoncé au couronnement le plus envié d'une grande carrière dans les lettres françaises.

« Reconnaissante au fils illustre qui a su, dans la sincérité de son cœur et dans la droiture de sa vie demeurer fidèle à ses premières affections, la Suisse a senti le besoin de rendre à sa mémoire un hommage modeste, bien que durable et qui parlât à tous.

« D'un commun accord, les amis suisses d'Edouard Rod ont estimé que le monument doit s'élever à Nyon, le lieu de sa naissance, « la jolie ville vaudoise en gradins au bord du Léman », qu'il a prise pour théâtre de plusieurs de ses récits et dont il a décrit tant de fois les perspectives riantes et pittoresques. »

Les souscriptions sont reçues, en Suisse, par les principaux journaux de la Suisse romande, le trésorier de l'Association, M. Albert Baup, banquier, à Nyon, et au Comptoir d'Escompte de Genève.

DUÈ Z'HISTOIRES

(Patois du Chênit, Vallée de Joux).

FIN-PIÛIAI éré on pitit homou bin resibliou que s'empliessai ouna mi treu sovaï.

Faut déré assebin que l'avai prai à tâtse dé bairé po sé vesips que ne bévayont pas. On dzei é desai : « Baïvou po Luquin », ou n'ou-

trou dzeu : « Baïvou po la Patrie » ; ce que fa qu'à dé certains momets l'éré prauou pressa d'ovradzou. C'est li que desai assebin : « Lé dzai dion que baïvou treu é poui té ya adé daou vin viêlhou ! »

On coup que l'été resta aou llié apré ouna grossa ribota, sa mârâ fasai la setta po lou féré léva, po cé qu'é n'avayont réqu'on pailou po tota la famellia.

— Quin souldon ! quin bedan ! Vouait'lique mé d'on mai qu'é ne fot pas lou coup ; é ne fâ qué dé bairé. Ah fai ! lou bon Dieu sai avoué no !

Adon Fin-PIÛIAI leinvé la têtâ dé sô lou llié :

— Mantîrai-pe qué li, on a dza tant dé ellia phiâça.

Loyâ daou Lieu que tegnai lou Caoutsai, lé Begnenés (et bin d'outrés montagnés daveron tché no) lé z'a totés reboutâies ci an.

Fasai portan bin biau vairé passer sé vatsés à la montaie. Le n'éron asai pas tan bin ensounaillés ; é arreva asai on cou aou dou, quan é remouavé que la têtâ doou troupe arrevavé dza vai tché Brinon que la tiévoua rodâvé adé pé lou Bracheu.

N'empatsé pas que no z'en veu bin sembla de ne pas lou revaïré passa à sta saillaïta.

L'anmavé bin lé bons vaulets mai sé maufiâvé dé tempérants. On viadzou que l'éront on pai é Gran'Rotsés que dévasavont dé fretains é desai :

— Jamé, dai que tiennou montagne ne su zaou enrôssa coummai ci an : é ouna banda dé demi-momiés, dé tserropés, que lou meilliaou ne vaut pas on cou dé fusi ; érain, l'an passa qu'avé la feina fleu dé souldons, né jamé mié alla.

P.

Au tribunal. — On amène un affreux chena-pa convaincu de nombreux vols.

LE PRÉSIDENT. — Accusé, votre nom ?

L'ACCUSÉ. — Mon président, je demande à garder l'incognito.

VIVE LA JUBILAIRE !

CINQUANTE ans ! C'est un bel âge pour une société, quand on songe à toutes celles qui naissent un beau jour, au hasard d'une rencontre, à la faveur de quelque emballement passager, et qui vivent juste le temps d'élaborer des statuts, d'élire un comité et de brouiller à vie leurs fondateurs, qu'une bonne amitié avait unis jusqu'alors.

Cinquante ans ! C'est l'âge de l'Union chorale de Lausanne, qui toujours a vu augmenter le nombre de ses membres actifs, passifs et honoraires, dont les succès ne se comptent plus et qui jouit, à la capitale et dans tout le canton, d'une popularité grandissante et justifiée.

L'Union chorale se prépare à célébrer, comme il le mérite, son cinquantenaire. Elle a déjà commencé, la semaine dernière, par deux concerts offerts à ses membres et amis et qui ont enthousiasmé les auditeurs nombreux qui se pressaient dans le temple de Saint-François.

Vendredi 10 et dimanche 12 courant auront lieu, à la Cathédrale, deux autres grands concerts qui seront, sans conteste, un des événements artistiques de la saison.

Pour ces concerts, l'Union chorale s'est assurée le concours de M^{me} Debogis-Bohy, soprano, de M. R. Plamondon, ténor, de Paris, d'un chœur de 250 dames et de 120 enfants, enfin de l'Orchestre symphonique au complet. Avec les chanteurs de la société, le nombre des exécutants sera de 600.

Cette imposante masse chorale et orchestrale sera dirigée par M. R. Wissmann, directeur actuel de l'Union chorale.

L'œuvre qui sera interprétée est *Calven* (Festspiel des Grisons), exécutée pour la première fois en 1899 et qui eut un succès très vif et très mérité. L'auteur en est M. Otto Barblan, organiste de la Cathédrale de Genève et professeur au Conservatoire de cette ville.

Nous sommes donc, on le voit, à la veille d'une belle solennité musicale.

Hi ! ha !... hi ! ha !

IL paraît que le mois de mai — il vient de finir — est le mois des ânes. Pourquoi ? Nous l'ignorons. Mais c'est ainsi.

L'âne ! En voilà, certes, un animal que nous tenons en petite estime. Et vraiment l'on ne saurait pas mieux expliquer ce mépris — car c'est bien du mépris que nous avons pour maître Aliboron — que nous ne saurions dire pour quoi mai est le mois des ânes.

« On comprend qu'on méprise le serpent, écrivit un jour Marc Monnier ; c'est en somme lui qui nous induisit en tentation. On comprend qu'on ravale le porc : il se roule dans l'ordure. Encore qu'un petit cochon tout rose, tout frais tout innocent, qui a la queue en tire-bouchon soit une chose bien jolie. Vous rappelez-vous les délicieux vers de Vicaire ?

» Mais l'âne ne recherche pas la fange. Mais l'âne ne nous a jamais trahis. Et cependant nous faisons pis que de le honnir ou de le craindre, nous le tournons en ridicule. Nous mettons ses oreilles mobiles et frissonnantes sur le che de nos enfants pour les punir. Nous signifions par pont aux ânes une difficulté facile, comme s'il était toujours aisé de passer un pont. Un co à l'âne est une bêtise qui nous échappe. Le cou de pied de l'âne est une attaque traîtreuse de poltron. Nous disons entêté comme un âne, méchant comme un âne rouge. Et quand nous rencontrons un homme bien cuistre, nous disons c'est un âne !

» A ce compte, la plupart des hommes devraient être entraînés vers les ânes par un sentiment fraternel. Dans l'âme de ces derniers, devraient se reconnaître et se pardonner. Les différences qui séparent les uns et les autres sont pas essentielles. C'est ainsi que Lucius, ce que nous raconte Apulée, n'eut qu'à se frotter d'onguent pour voir ses oreilles grandir ses pieds devenir corne. Et s'il est vrai qu'il suffit de brouter des roses pour reprendre la forme, que d'ânes deviendraient facilement mortels.